

Gamme santé SwissLife 2012



Les formules Familiales

	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4
Hospitalisation et maternité				
Frais de séjour :				
- En secteur conventionné	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
- En secteur non conventionné	100%	125%	150%	200%
Chirurgie, Anesthésie, Obstétrique	100%	125%	150%	200%
Forfait hospitalier durée illimitée	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière durée illimitée	-	51 € /jour	61 € /jour	71 € /jour
Frais de télévision pendant 15 jours	-	5 € /jour	5 € /jour	5 € /jour
Lit d'accompagnement pendant 15 jours	-	20 € /jour	20 € /jour	20 € /jour
Transport du malade	100%	100%	100%	100%
Hospitalisation à domicile	100%	125%	150%	200%

Médecine courante				
Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires	100%	125%	150%	200%
Actes de spécialité : ATM (acte techniques médicaux)	100%	125%	150%	200%
Imagerie, radiologie, échographie	100%	100%	100%	100%
Pharmacie : médicaments remboursés par la Sécurité sociale	100%	100%	100%	100%
Prothèse et appareillage auditif, orthopédique	100%	100%	100%	100%

Dentaire				
Dentaire remboursé par la Sécurité sociale :				
Soins	100%	150%	200%	250%
Prothèses : couronnes, appareils	125%	175%	250%	300%
Orthodontie Forfait / semestre / bénéficiaire, en plus du remboursement de la Sécurité sociale	102 € /semestre	203 € /semestre	406 € /semestre	508 € /semestre
Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale :				
Forfait / an / bénéficiaire y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie	102 €	152 €	203 €	305 €
Plafond / an / bénéficiaire pour l'ensemble du dentaire	609 €	812 €	1 218 €	1 827 €

Optique				
Verres et montures remboursés par la Sécurité sociale, lentille remboursées ou non, chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie)				
Adultes	102 €	152 €	203 €	254 €
Enfants jusqu'à leur 18ème anniversaire	81 €	102 €	142 €	183 €
Bonus : report de 50% du forfait optique, si non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans :				
Adultes	153 €	225 €	300 €	375 €
Enfants jusqu'à leur 18ème anniversaire	122 €	153 €	213 €	275 €

Prestations en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés. Conformément à la législation en vigueur, restent à votre charge :

la contribution forfaitaire de 1€ / acte médical, les franchises de 0,5€ / boîte de médicaments et acte d'auxiliaire médicaux et de 2€ / transport. En non conventionné, les prises en charges s'effectuent sur les bases de remboursement du secteur conventionné.

Modules optionnels ajoutés 4€ pour le 1er module + 3€ pour les suivants / mois/ contrat pour bénéficier de remboursements sur ces postes non remboursés par la S.S.

Le Module Nomade *	
Chaque assuré bénéficie des remboursements suivants, Soit un forfait de 102 €/an et par personne	<ul style="list-style-type: none"> ● d'une assistance en France et à l'étranger (rapatriement, portage de médicaments) ● du remboursement des vaccins ● du remboursement des médicaments antipaludéens

et / ou

Le Module Prévention	
Chaque assuré bénéficie des remboursements suivants, Soit un forfait de 102 €/an et par personne	<ul style="list-style-type: none"> ● de certains dépistages : ostéoporose, cancer du colon, chlamydiae ● des substituts nicotiques et d'un accompagnement pour arrêter de fumer ● des vaccins pour les enfants (gastro entérites...) ● d'actes de prévention dentaire, ex : pose de vernis fluoré ● de la pilule contraceptive, ou autre moyen de contraception prescrit

et / ou

Le Module Forme	
Chaque assuré bénéficie des remboursements suivants, Soit un forfait de 102 €/an et par personne	<ul style="list-style-type: none"> ● des consultations d'ostéopathes, chiropracteurs, diététiciens et des pédicures podologues ● des médicaments dans le cadre de traitement de la ménopause, traitements érectiles ● des cures thermales remboursées par la Sécurité sociale ● des semelles orthopédiques remboursées ou non par la Sécurité sociale, et autres petits appareillages ● des veinotoniques

Les prestations sont en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

* hors Madelin

**Avec AFI assurances,
choisissez votre mutuelle santé en toute sérénité !**

Pour votre contrat mutuelle c'est l'assurance de conseils
d'experts, d'un suivi personnalisé et d'une gestion de qualité.



Les + SWISSLIFE Les Familiales !

Des garanties complètes et innovantes :



- Une carte tiers payant gratuite (auprès de 80 000 professionnels de santé) qui sur présentation prend en charge vos dépenses : auprès des pharmaciens, laboratoires, dentistes, opticiens, kinés ...
- Nos accords Télétransmission vous permettent d'être remboursé sous 48 heures.
- Bon forfait orthodontie enfant.
- Forfait optique : majoré de 50% si non utilisé une année.
- Adhésion gratuite du nouveau-né jusqu'à son 1^{er} anniversaire.
- Chambre particulière prise en charge dès la formule 2.
- Assistance 24/24 : aide ménagère, école à domicile, frais de télévision...
- Des forfaits optiques et remboursements dentaires renforcés.
- Souscription sans questionnaire médical et garanties acquises sans délai d'attente.

Notre offre vous a convaincu ?

comment adhérer :



Munissez-vous de votre attestation vitale et de votre relevé d'identité bancaire (RIB).

PAR TELEPHONE :



N° Vert 0 800 880 813
APPEL GRATUIT

Téléphonez à votre conseiller
au 0800 880 813

PAR COURIER :



Imprimez, votre dossier de souscription
et laissez-vous guider !

Vous n'êtes pas totalement satisfait par cette proposition ? Pas de problème !

Votre conseiller réétudiera avec vous vos besoins.

N'hésitez pas à nous appeler pour toute question supplémentaire.